



Mairie de Nant

Place du Claux
12230 NANT

COMMUNE DE NANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

7. Finances Locales / 7.5 Subventions

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 15 janvier 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 13

Date de convocation : 09/01/2024

Date d'affichage : 09/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze janvier, à 18h, le Conseil municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Richard FIOL, maire.

Étaient présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Paulette FOURNIER, Sabine THOMAS, Yvan BOUAT, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Christian JULIAN, Magali COULET.

Étaient Représentés : Lionel CAYRON représenté Jean-Pierre CHARALAMBOS, Virginie GOVIGNON représentée par Paulette FOURNIER, Claude AROCAS représentée par Magali COULET.

Étaient Absents : Jean-François GALLIARD, Vanessa AUBELEAU.

Délibération n° 2024-10

Objet : Hôtel de Ville – demande de subvention dans le cadre de la DETR 2024

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, il serait souhaitable de présenter à la Préfecture le projet « Tiers-lieu culturel, social et de services » dans les bâtiments de l'Hôtel de Ville.

Il demande au Conseil Municipal l'autorisation de monter le dossier de demande de subvention selon le plan de financement suivant :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles		
Nature	Montant € HT		Montant € HT	Taux
		Aides publiques		
Dépenses de travaux	251 750 €	Etat – DETR 2024	70 000€	25.57%
		Total des aides publiques demandées	70 000 €	25.57 %
		Autofinancement		
		Fonds propres	181 750 €	74.43 %
TOTAL	251 750 €	TOTAL		251 750 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le projet selon le plan de financement ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à lancer toutes les démarches et à signer tout document afférent à cette affaire.
- **De charger** Monsieur le Maire de déposer la demande de subvention dans le cadre de la DETR 2024.

Le secrétaire de séance,
Alain DELMAS

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à NANT, le 15 janvier 2024

Le Maire,
Richard FIOL

